

# La politique d'accueil des tournages en Dordogne

1 DOCUMENT - Publié le 08 octobre 2021

Depuis près d'un siècle, l'histoire la Dordogne se conjugue avec le septième art. Le premier tournage recensé en Dordogne date de 1928. Depuis, les réalisateurs n'ont cessé de faire du Périgord et de la diversité de ses paysages un plateau de tournage.



**20211008\_DP\_Cinema\_converted.pdf**  
(.pdf, 7,7 Mo)



**TÉLÉCHARGER**

Longs ou courts-métrages, fictions, documentaires, séries, le nombre croissant de tournages a conduit ce qui s'appelait encore le Conseil général de la Dordogne à définir une politique d'accueil et d'accompagnement de ces derniers sur le territoire. En 2005, il a ainsi créé le Bureau d'accueil des tournages (BAT) puis, en 2008, un fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle, avec le concours de l'association Ciné Passion en Périgord.

Objectif de ces outils, avoir la meilleure réponse possible aux besoins formulés lors de demandes de tournages (lieux, techniciens, comédiens etc.) et élargir les accueils de tournage à l'ensemble du territoire pour une meilleure répartition des retombées économiques : hôtellerie, restauration, prestations, embauches locales, etc.

Pour mémoire, pour 1 euro investi par la collectivité à travers son fonds de soutien, une production cinématographique dépense entre 4 et 8 euros sur le territoire.

La mise en place du BAT a élargi le spectre des tournages accueillis. Désormais, la Dordogne n'est plus perçue comme un simple décor pour les films d'époque, permettant, par exemple, de reconstituer Paris, mais également comme un territoire contemporain, propice aux tournages abordant des problématiques économiques, sociales et culturelles actuelles.